

PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

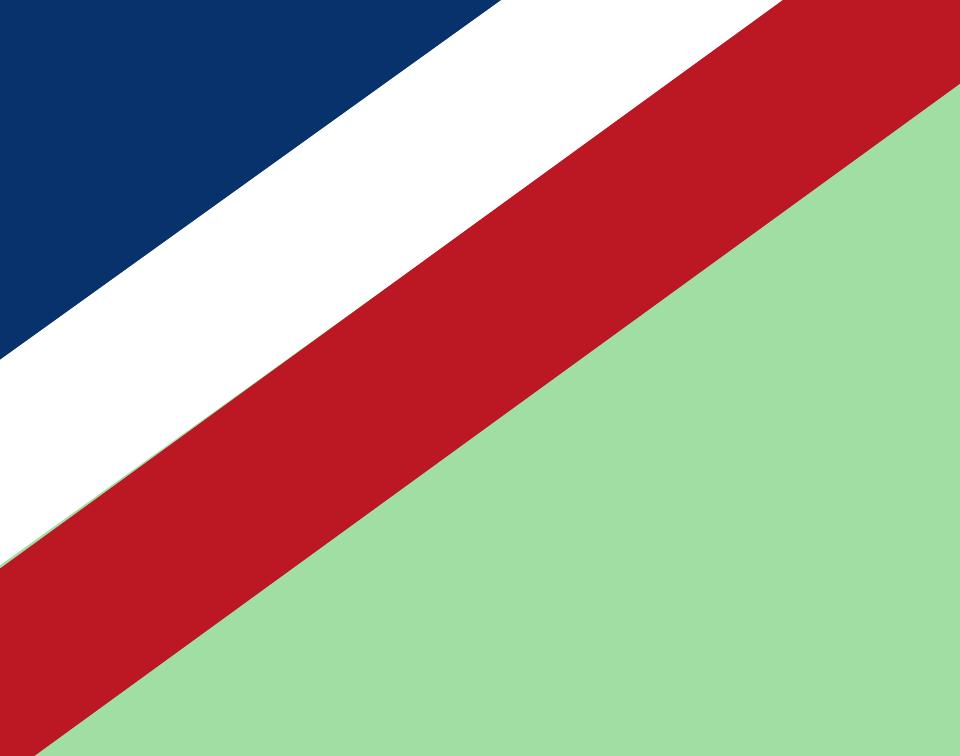
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône

1^{ER} SÉMINAIRE SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

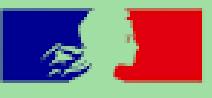
Le 3 février 2026



1^{ER}
SÉMINAIRE
SÉCRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME

Matinée (9h00-12h30)

- **Élections municipales
préparation et impacts**
- **Campagne budgétaire 2026**
- **Demande de subventions**

Après-midi (13h30-17h00)

- **Rétrospective
réglementaire 2025**
- **Réseau des secrétaires
généraux de mairie**



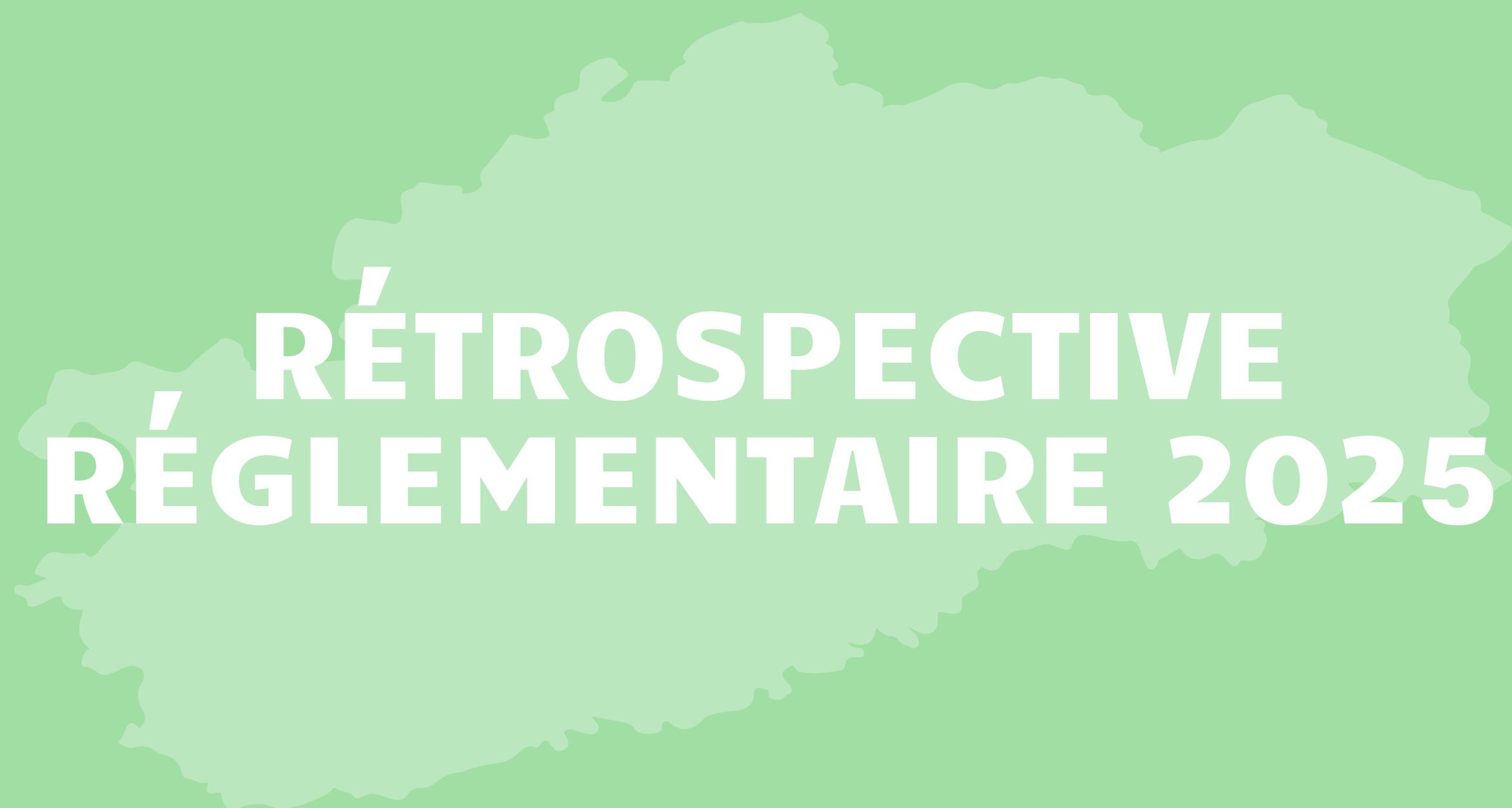
1^{ER}
SÉMINAIRE
SÉCRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉTROSPECTIVE
RÉGLEMENTAIRE 2025

ASSOUPLISSEMENT DES CONDITIONS REQUISES POUR L'ACCÈS AU TEMPS PARTIEL DE CERTAINS AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE



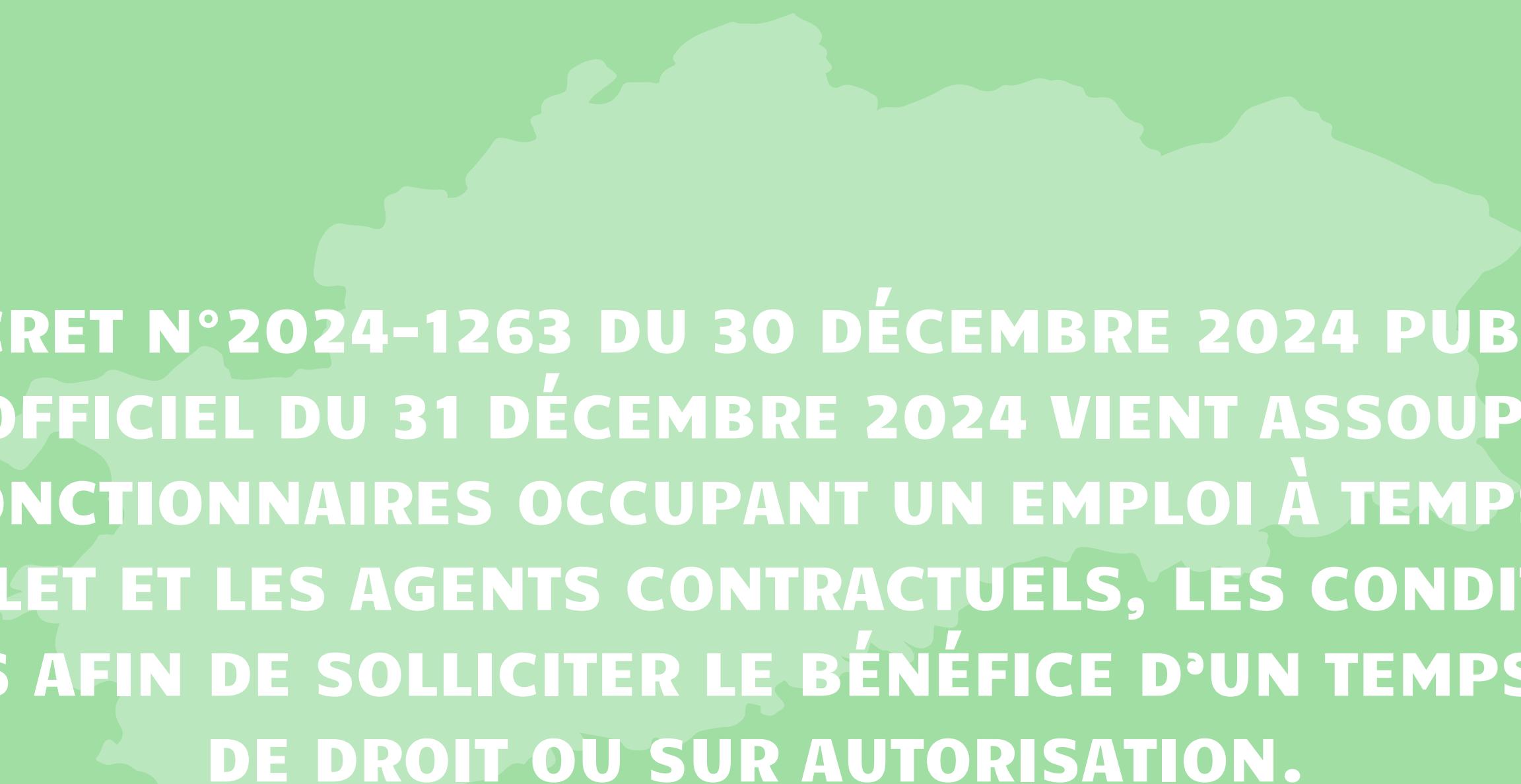
1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE



CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



**LE DÉCRET N°2024-1263 DU 30 DÉCEMBRE 2024 PUBLIÉ AU
JOURNAL OFFICIEL DU 31 DÉCEMBRE 2024 VIENT ASSOUBLIR, POUR
LES FONCTIONNAIRES OCCUPANT UN EMPLOI À TEMPS NON
COMPLET ET LES AGENTS CONTRACTUELS, LES CONDITIONS
REQUISES AFIN DE SOLLICITER LE BÉNÉFICE D'UN TEMPS PARTIEL
DE DROIT OU SUR AUTORISATION.**

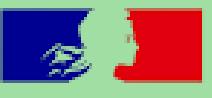


1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

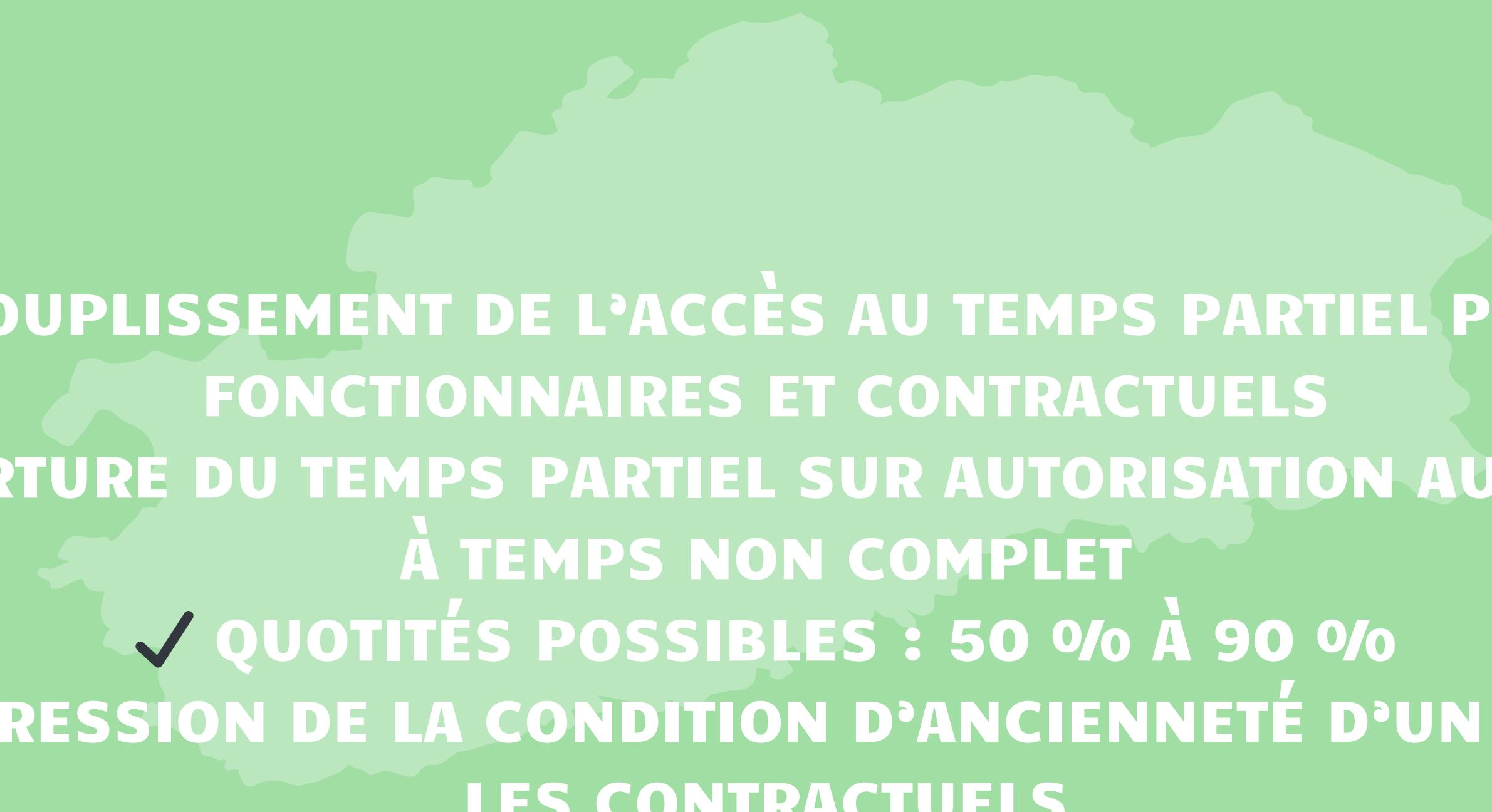
CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- 
- ✓ ASSOPLISSEMENT DE L'ACCÈS AU TEMPS PARTIEL POUR LES FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS
 - ✓ OUVERTURE DU TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION AUX AGENTS À TEMPS NON COMPLET
 - ✓ QUOTITÉS POSSIBLES : 50 % À 90 %
 - ✓ SUPPRESSION DE LA CONDITION D'ANCIENNETÉ D'UN AN POUR LES CONTRACTUELS



1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône

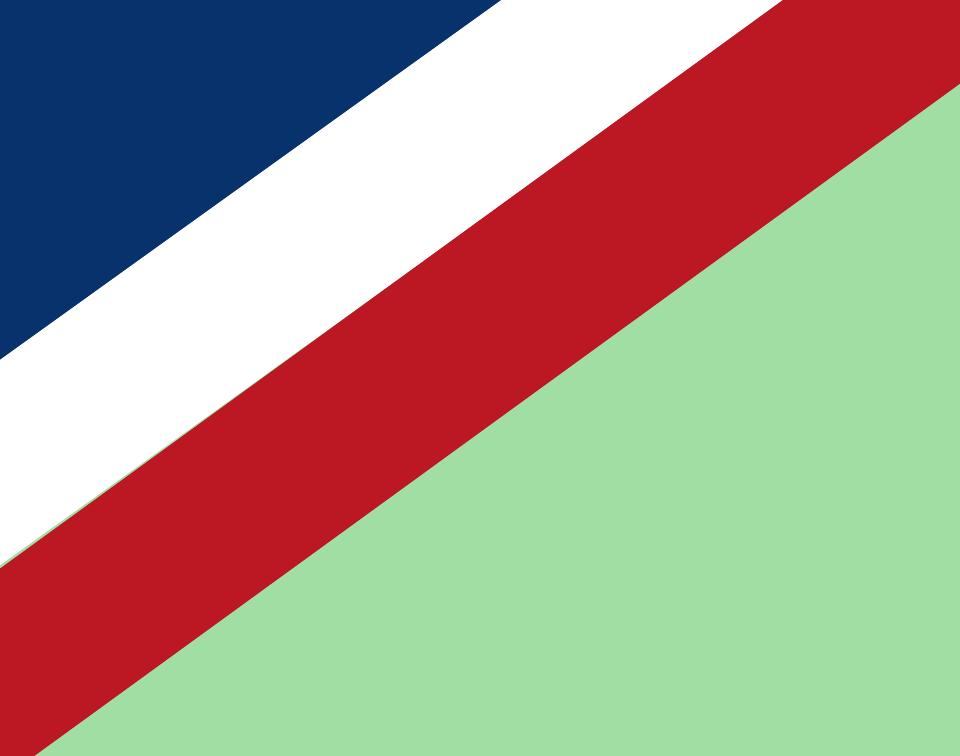


PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CMO DANS LA FPT - ÉVOLUTIONS DEPUIS LE 1ER MARS 2025

- ✓ 1 JOUR DE CARENCE
- ✓ TRAITEMENT À 90 % PENDANT LES 3 PREMIERS MOIS (DEPUIS LE 1ER MARS 2025)
- ✓ 9 MOIS À DEMI-TRAITEMENT
- ✓ CLM / CLD NON CONCERNÉS



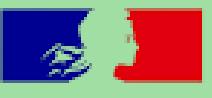
1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE



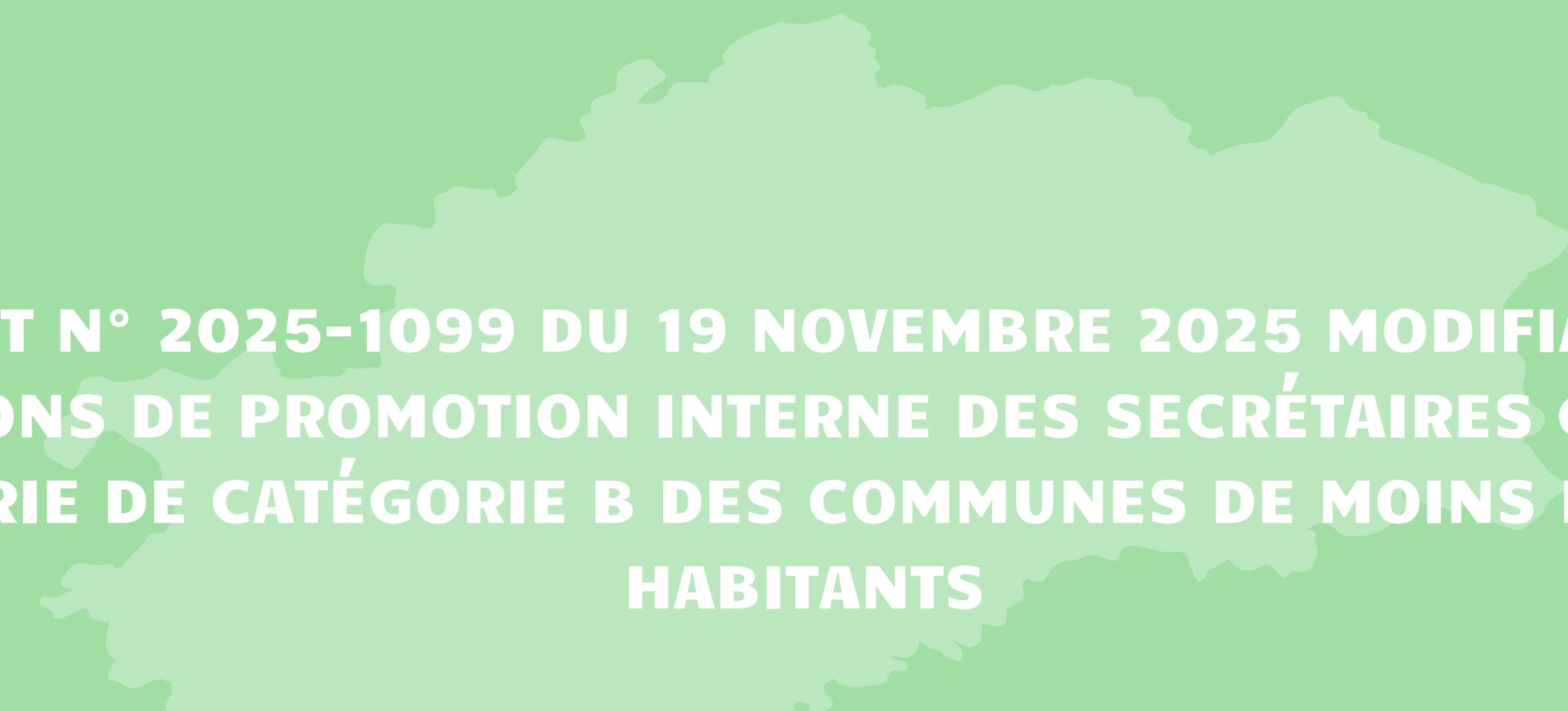
CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DÉCRET N° 2025-1099 DU 19 NOVEMBRE 2025 MODIFIANT LES
CONDITIONS DE PROMOTION INTERNE DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE CATÉGORIE B DES COMMUNES DE MOINS DE 2 000
HABITANTS**

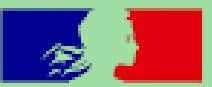
ATTENTION : PAS DE DÉCRET D'APPLICATION À CE JOUR

1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRÉATION D'UNE VOIE SPÉCIFIQUE DE PROMOTION INTERNE VERS LA CATÉGORIE A (GRADE D'ATTACHÉ TERRITORIAL) POUR LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE

Fonctionnaire
territorial

Appartenant
au cadre
d'emplois des
rédacteurs

En activité ou
en
détachement

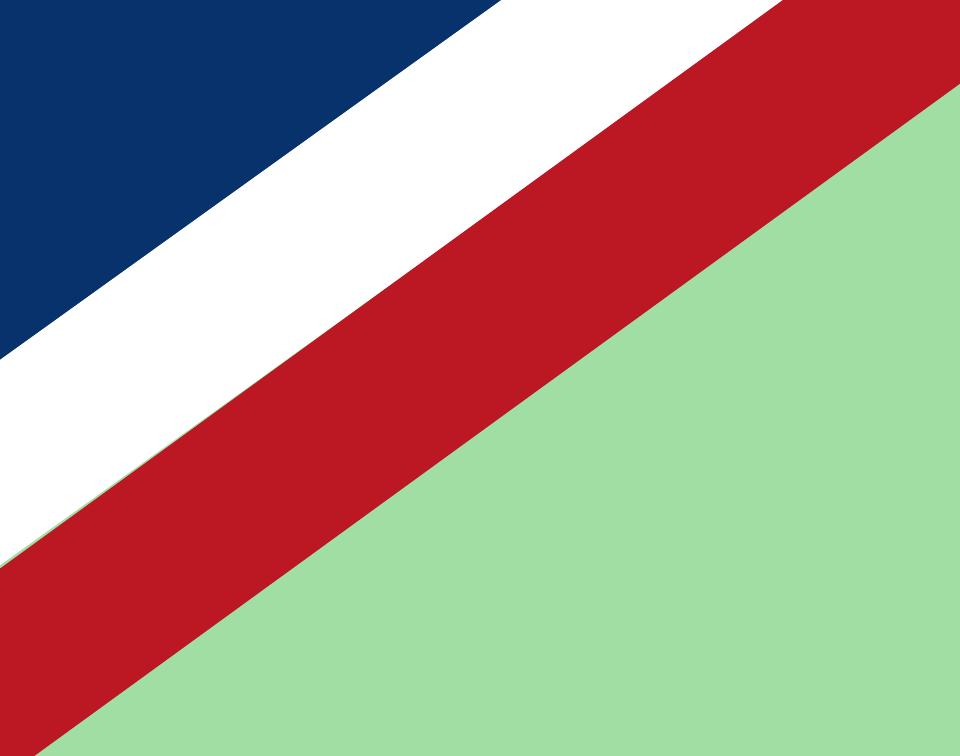
Avec 4 ans
de services
effectifs

Au titre de
l'exercice des
fonctions de
secrétaire
général de
mairie

Commune de
– de 2000
habitants

EN PRATIQUE

- Nécessité de revoir le budget prévisionnel
- Révision possible des LDG afin d'inclure le nouveau dispositif
- Communication aux agents des nouvelles modalités de PI



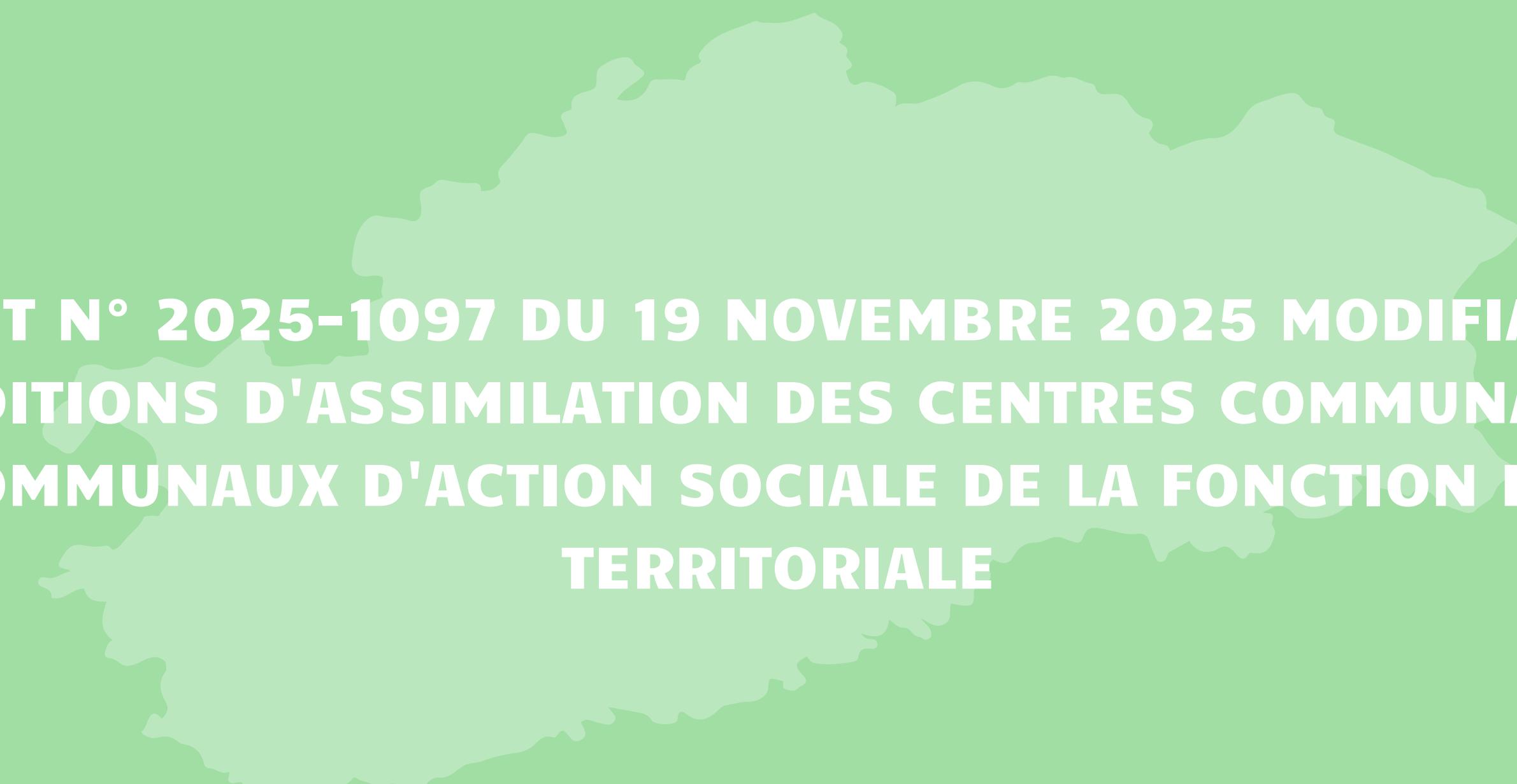
1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE



CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



**DÉCRET N° 2025-1097 DU 19 NOVEMBRE 2025 MODIFIANT LES
CONDITIONS D'ASSIMILATION DES CENTRES COMMUNAUX ET
INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE**

1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

LE DÉCRET N° 2025-1097 DU 19 NOVEMBRE VIENT MODIFIER L'ARTICLE R. 313-18 DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION
PUBLIQUE

Ancien texte

« Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale sont assimilés à des communes en fonction de l'importance de leur budget de fonctionnement et du nombre et de la qualification des agents à encadrer. »

Nouveau texte

« Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale sont assimilés à leur collectivité ou établissement de rattachement. »



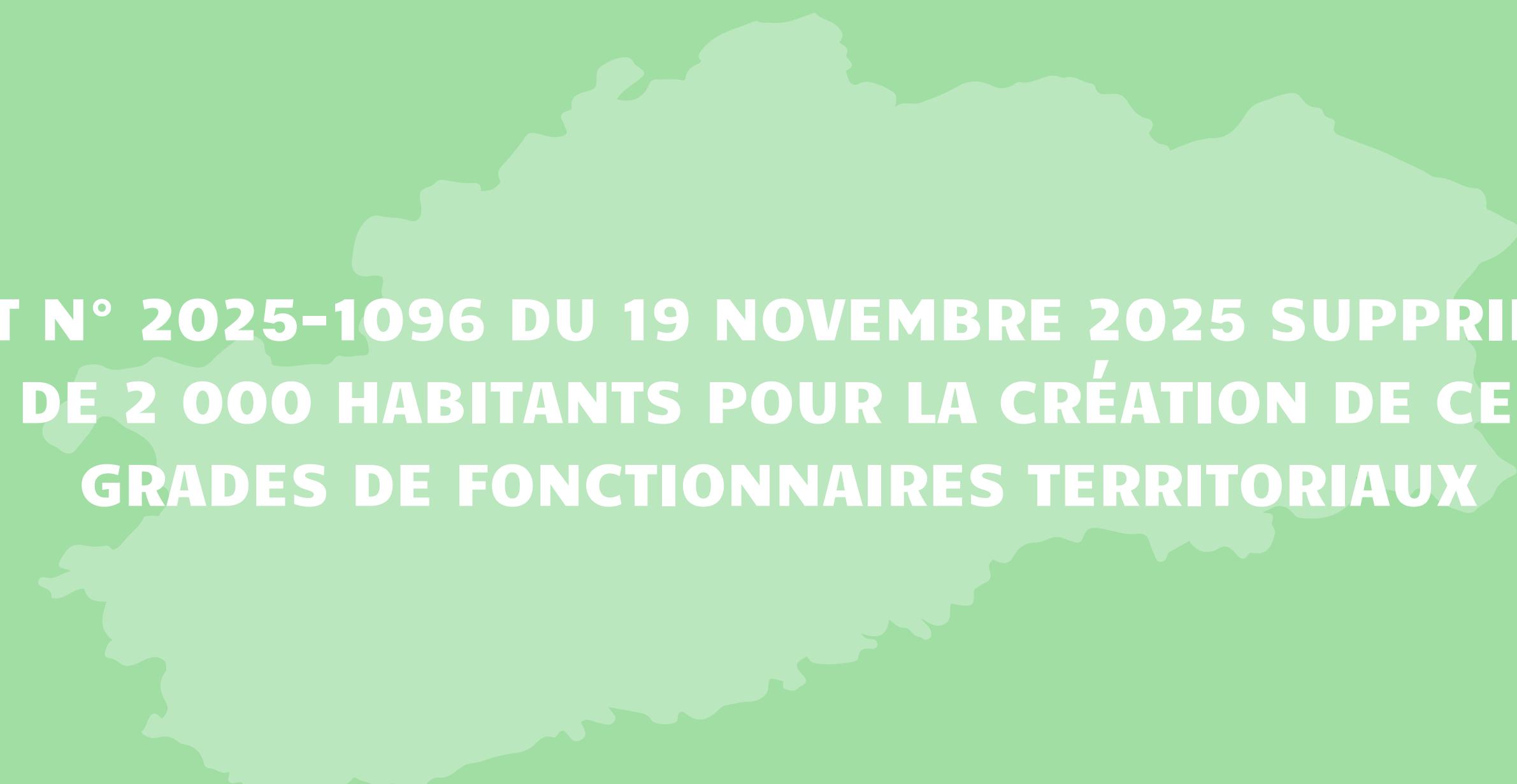
1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE



CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



**DÉCRET N° 2025-1096 DU 19 NOVEMBRE 2025 SUPPRIMANT LE
SEUIL DE 2 000 HABITANTS POUR LA CRÉATION DE CERTAINS
GRADES DE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX**

1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

GRADES CONCERNÉS

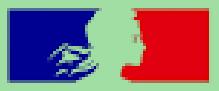
Attaché principal

Ingénieur principal

Conseiller principal des
APS

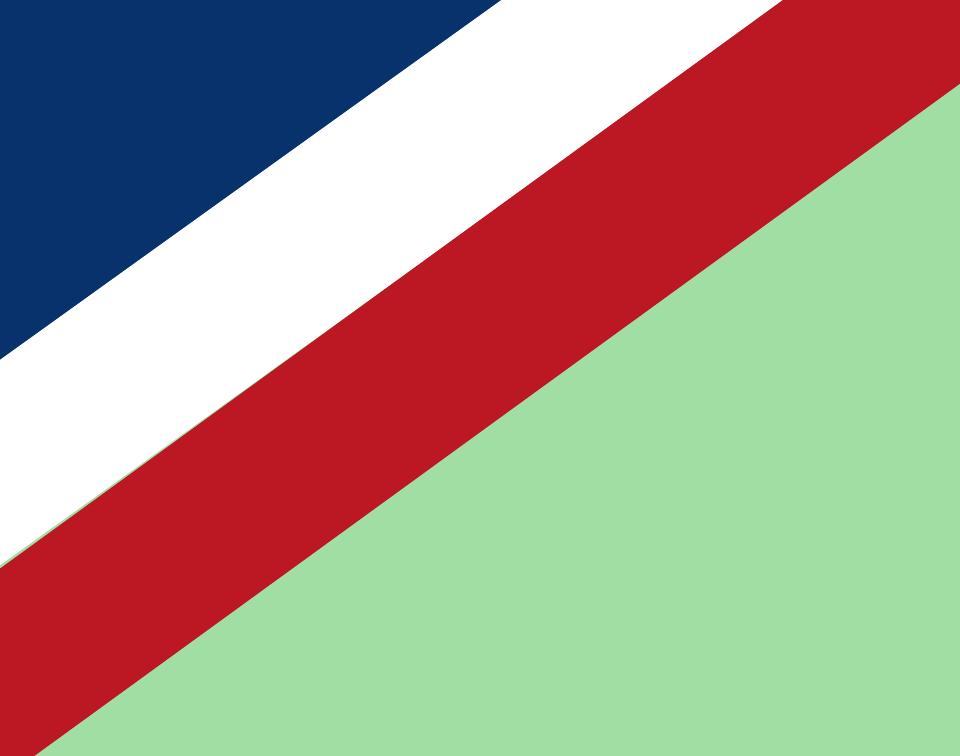
CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE



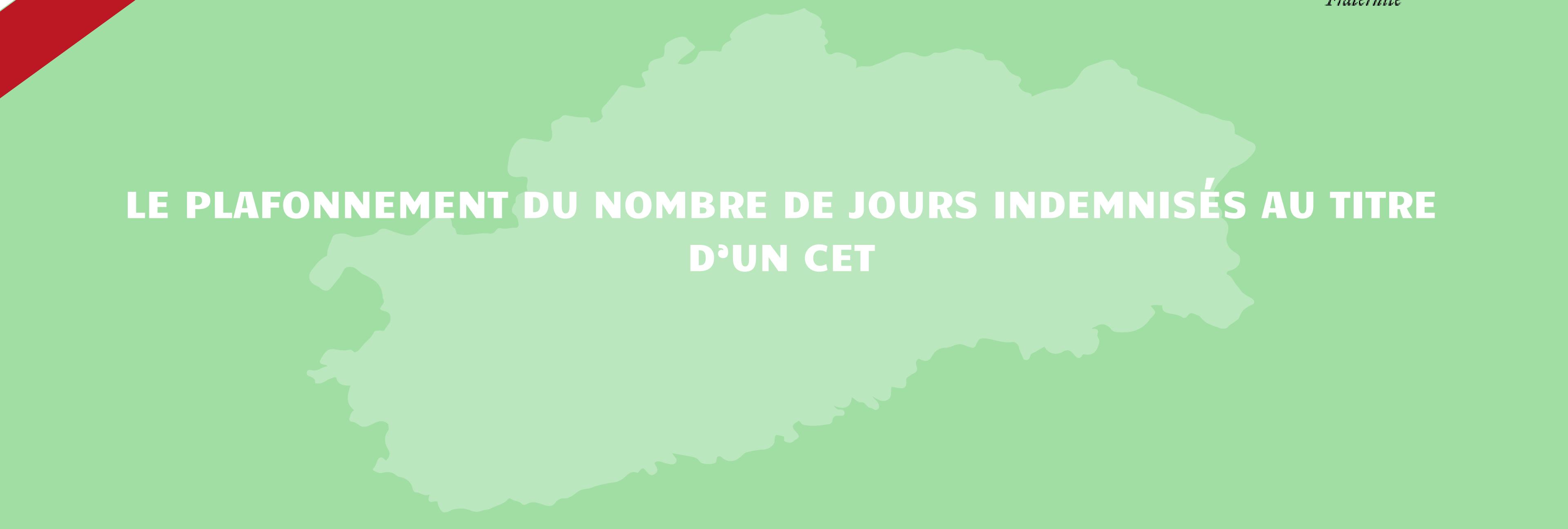
CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAFONNEMENT DU NOMBRE DE JOURS INDEMNISÉS AU TITRE D'UN CET

1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



Ancien texte

Une délibération peut prévoir l'indemnisation des congés épargnés au-delà de 15 jours dans la limite des 60 jours (70 ou 80 jours dérogatoires) autorisés pour chaque CET.

Nouveau texte

Une délibération peut prévoir l'indemnisation des congés épargnés au-delà de 15 jours, **selon, le cas échéant, un plafond qu'elle a elle-même déterminé**, dans la limite des 60 jours (70 ou 80 jours dérogatoires) autorisés pour chaque CET.

1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



Le plafond doit être déterminé par délibération et après consultation du CST

Le plafonnement doit s'appliquer à l'ensemble des agents bénéficiant d'un CET

Il n'est pas possible de moduler le montant de l'indemnisation

Le plafonnement n'est pas obligatoire

Pas de modification de la délibération si aucun plafonnement

1^{ER}
SÉMINAIRE
SÉCRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône

PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

FIN DE L'EXPÉRIMENTATION DE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

Question écrite n° 8029 du
1^{er} juil. 2025 :

Pérennisation du dispositif
envisagée



Mais

En l'absence de texte → fin
de l'expérimentation

1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

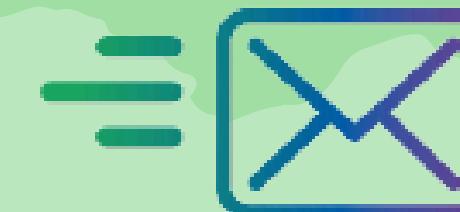
LES NOUVEAUTÉS RELATIVES À LA DISPONIBILITÉ



Suppression de l'obligation de retour dans l'administration pour une durée d'au moins 18 mois continus pour le fonctionnaire qui souhaite renouveler sa disponibilité au-delà d'une période de 5 ans.

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Saône



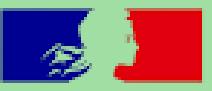
Simplification des modalités du maintien des droits à l'avancement pour le fonctionnaire placé en disponibilité et qui exerce, durant cette période, une activité professionnelle. L'obligation annuelle de transmission des documents justifiant sa situation est modifié par une obligation de transmission unique à la réintégration.

1^{ER} SÉMINAIRE

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



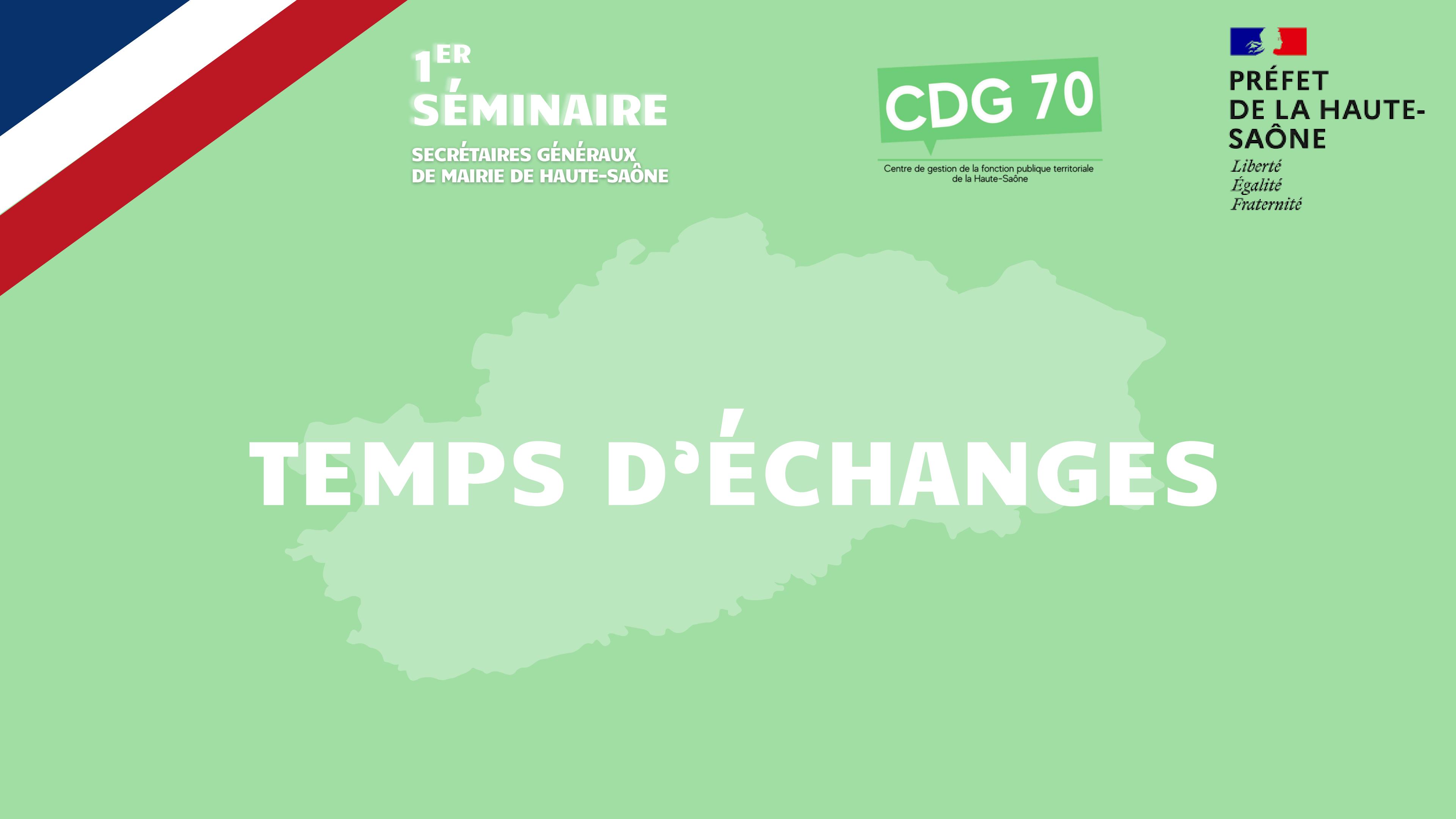
PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉCRET N°2025-1193 DU 8 DÉCEMBRE 2025 : VISITE AUPRÈS DU
MÉDECIN DU TRAVAIL OBLIGATOIRE TOUS LES 5 ANS ET NON PLUS
TOUS LES 2 ANS, SAUF POUR CERTAINES CATÉGORIES D'AGENTS**

**AUGMENTATION DE LA COTISATION PART EMPLOYEUR CNRACL À
COMPTER DU 1ER JANVIER 2026 : 37,65 % AU LIEU DE 34,65 %**

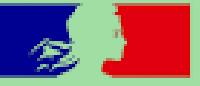
**AUGMENTATION DE LA COTISATION ADDITIONNELLE CDG 70
COMPTER DU 1ER JANVIER 2026 : 0.45 % AU LIEU DE 0.30 %**



1^{ER}
SÉMINAIRE
SÉCRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TEMPS D'ÉCHANGES



1^{ER}
SÉMINAIRE
SÉCRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE DE HAUTE-SAÔNE

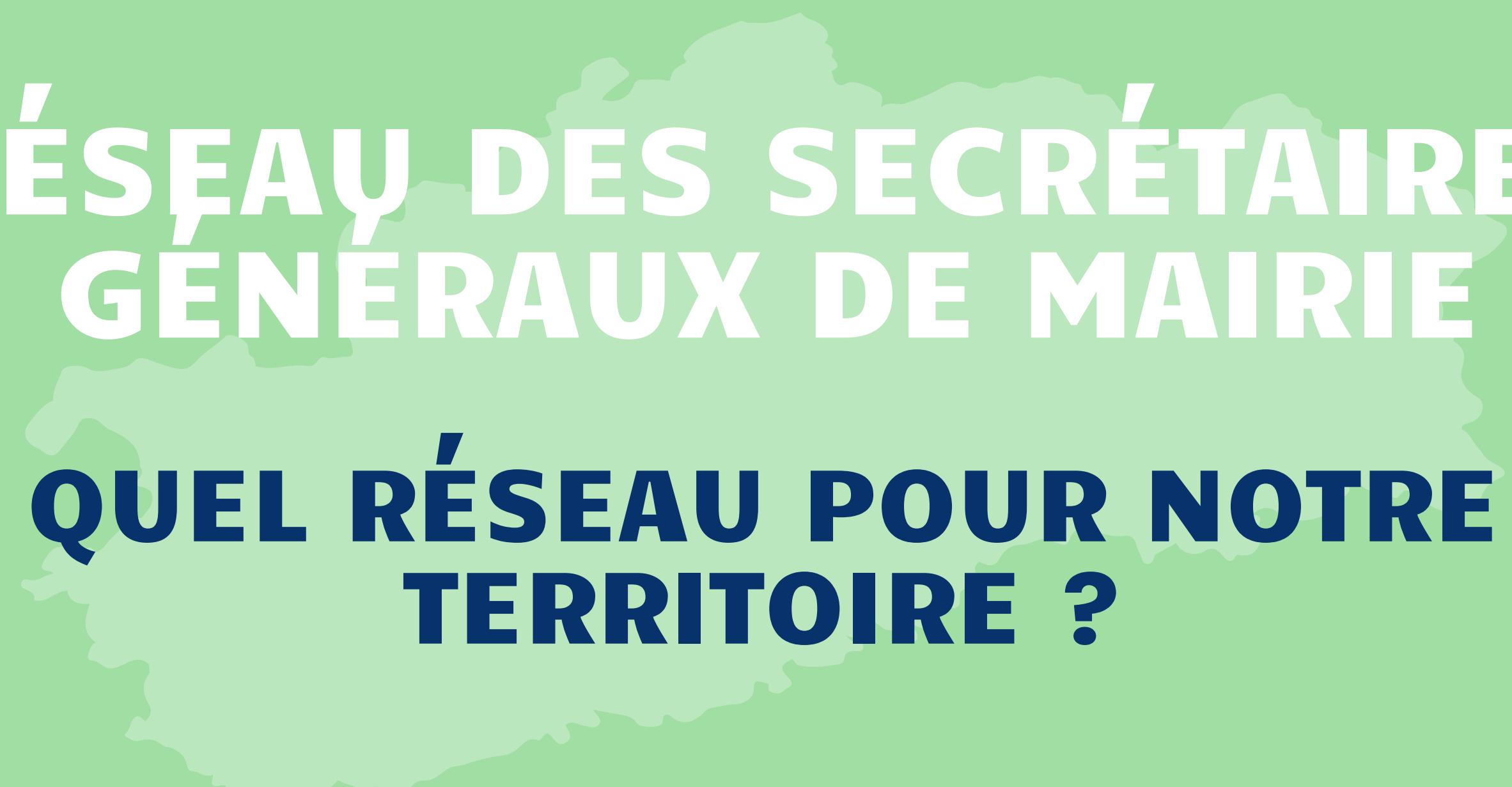
CDG 70

Centre de gestion de la fonction publique territoriale
de la Haute-Saône



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU DES SÉCRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE



**QUEL RÉSEAU POUR NOTRE
TERRITOIRE ?**

QUEL RÉSEAU POUR NOTRE TERRITOIRE ?

- **Atelier 1 : le métier, tel qu'il est vécu**
- **Atelier 2 : le réseau, tel qu'il serait vraiment utile**

QUEL RÉSEAU POUR NOTRE TERRITOIRE ?

- 1 groupe par table
- 1 rapporteur par table

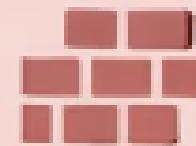
QUEL RÉSEAU POUR NOTRE TERRITOIRE ?

ATELIER 1 - LE MÉTIER AU QUOTIDIEN

Être **secrétaire général de mairie en Haute-Saône, aujourd'hui, concrètement, c'est quoi ?**

QUEL RÉSEAU POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Être secrétaire général de mairie en
Haute-Saône, aujourd'hui, concrètement,
c'est quoi ?



CE QUI PÈSE



CE QUI MET
SOUS TENSION



CE QUI FAIT TENIR

QUEL RÉSEAU POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Être **secrétaire général de mairie** en
Haute-Saône, aujourd'hui, concrètement,
c'est quoi ?

RESTITUTION

QUEL RÉSEAU POUR NOTRE TERRITOIRE ?

ATELIER 2 - LE RÉSEAU UTILE

Si demain vous pouviez activer le réseau
des SGM, dans quelles situations vous
diriez : "Là, ça m'aide vraiment." ?

QUEL RÉSEAU POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Si demain vous pouviez activer le réseau
des SGM, dans quelles situations vous
diriez : "Là, ça m'aide vraiment." ?

RESTITUTION